

NUMÉRO 191



LA CHAMPAGNE SYNDICALISTE

ORGANE TRIMESTRIEL DE L'UD FO DE LA MARNE

**Réunion
Publique avec
Frédéric Souillot**



**FOIRE
DE CHÂLONS**

DU 2 AU 12 SEPTEMBRE 2022

SOMMAIRE

LA CHAMPAGNE SYNDICALISTE



- 02 Sommaire
- 03 Affiche Élections HLM 2022
- 04 Agendas 2023 Bon de Commande
- 07 Motion de la CE extraordinaire du 29 août 2022
- 08 Déclaration de la CE du 19 septembre 2022
- 09 Affiche Congrès de l'UL de Reims le 18 novembre
- 10 La Formation Photos des stages CSE
- 11 Plan de formation de l'UD pour l'année 2023
- 15 Fiches Techniques des Stages
- 23 Photos de la 76ème Foire de Châlons



LA CHAMPAGNE SYNDICALISTE

Directrice de Publication : Sylvie SZEFEROWICZ
Publicité : UD FO Marne - 15 bd de la Paix - 51100 REIMS
N° Commission Paritaire : 1121 S 05 553
Imprimé par : UD FO Marne - 15 bd de la Paix - 51100 REIMS

udfo51@force-ouvriere.fr

ÉLECTIONS HLM 2022

*Locataires comme vous
Soutenus par nous
Élus par vous!*



Votez

pour la liste AFOC
aux élections des
représentants des
locataires

Bientôt disponible

3 formats*



Agenda poche : 1,90 €
* format : 90 x 168 mm



Agenda médium : 10 €
* format : 165 x 240 mm



Agenda bureau : 16,90 €
* format : 210 x 297 mm

Dans l'agenda 2023 vous trouverez :

Les coordonnées des Unions départementales, des Fédérations, des Organisations FO, un planning annuel, un plan de Métro en couleurs, un atlas en couleurs et bien d'autres adresses utiles.

Passez commande auprès des délégués **FO**



UNION DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE DE LA MARNE

Reims, le

Commande Agenda 2023

Nom du demandeur :

Mail pour transmission de la facture :

AGENDA	PRIX A L'UNITE	NOMBRE	TOTAL
Agenda de poche	1.90 €		€
Agenda médium	10 €		€
Agenda bureau	16.90 €		€
		PRIX TOTAL	€

Merci de joindre le règlement avec la commande a
L'union départementale des Syndicats Force Ouvrière de la Marne
B.P. 1440, 15 BD de la paix 51066 REIMS.

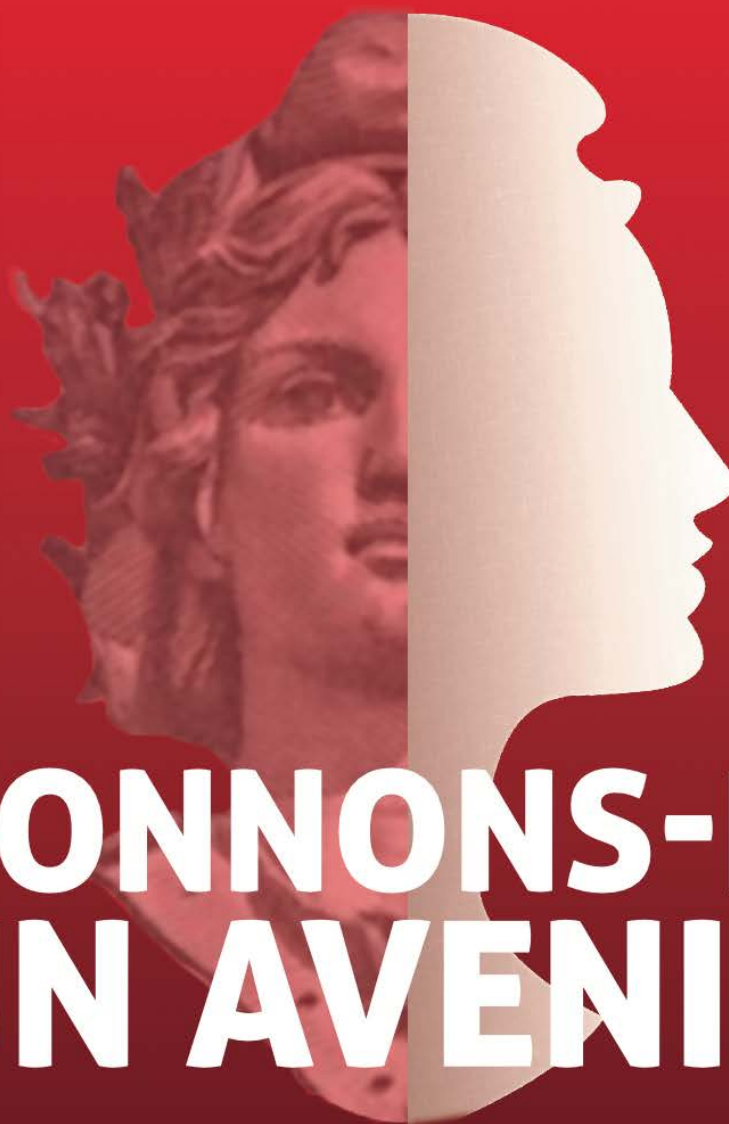
ATTENTION

Toute commande sans règlement ne sera pas prise en compte.
Une facture vous sera envoyée par mail dès réception.

BP1440 – 51066 REIMS Cedex- - Tél. : 03.26.47.23.23 – Mail : udfo51@force-ouvriere.fr

LE SERVICE PUBLIC

A UNE HISTOIRE



**DONNONS-LUI
UN AVENIR !**

**DU 1^{ER} AU 8
DECEMBRE
JE VOTE**

FO

**ELECTIONS
FONCTION
PUBLIQUE**

Suite à la volonté du chef de l'état de mettre en place ce qu'il ose nommer « conseil national de la refondation », les élus de la commission exécutive de l'Union Départementale des Syndicats de la CGT-FO réunis ce jour en séance extraordinaire réaffirment leur total refus de ce nouvel outil d'intégration des organisations syndicales libres et indépendantes ; et rappellent avec force la résolution votée à l'unanimité des syndicats Cgt-FO de la marne lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2022 :

Un détournement qui, en toute lucidité, n'a pour finalité que de mieux faire aboutir une bonne fois pour toute, tel que l'exprimait en 2007 Denis KESSLER, alors vice-président du CNPF - *ancêtre du MEDEF* - le vieux rêve libéral de la liquidation de toutes les conquêtes ouvrières à commencer par nos retraites sans oublier la santé, l'éducation, l'assurance chômage, le logement (...) »

(...) C'est pourquoi les Syndicats de l'Union Départementale CGT-FO de la marne refusent de quelques façons que ce soit toute Union Nationale ou autre système d'intégration et de corporatisme qui n'a pour objectif que de museler, bâillonner, les revendications de la classe ouvrière.

Ni corps intermédiaire, pas même partenaire social et encore moins supplétif de l'état, en cohérence les syndicats, sections, militants et adhérents de l'union départementale CGT-FO de la marne affirment leur opposition radicale « au nouveau gadget » mis en avant par le chef de l'état, à savoir un « Conseil National de la Refondation », véritable escroquerie en col blanc, visant à détourner l'outil majeur de la classe ouvrière, qu'a été le « Conseil National de la Résistance

Reçu vendredi 2 septembre par le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées dans le cadre du rassemblement intersyndical, les élus de la commission exécutive de l'UD FO Marne demande à leur Secrétaire Générale, Sylvie Szeferowicz, de réaffirmer cette position et de rappeler avec force leur attachement à la Charte d'Amiens, fondement de l'indépendance des syndicats de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière ainsi qu'au Conseil National de la Résistance, « instance » qui a permis la création de la Sécurité Sociale française.

Reims
le 29 août 2022



DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DES SYNDICATS DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL FORCE OUVRIÈRE DE LA

marne

Réunis le lundi 19 septembre en commission exécutive, les membres élus rappellent que la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière refuse de s'inscrire dans toute tentative d'intégration que celle-ci émane du pouvoir sous forme d'ordonnances travail, conférence sociale et autre conseil national de la refondation, ou que celle-ci émane d'organisations syndicales, associations, ONG et partis politiques appelant à une journée de mobilisation sociétale, sans revendication.



C'est en ce sens que la CGT-FO et l'Union Départementale des syndicats CGT-FO de la marne refusent d'être instrumentalisés le 29 septembre prochain avec un appel politico syndical qui ne mentionne même pas l'exigence partagée par toutes les organisations syndicales dans un communiqué de juillet d'une augmentation générale des salaires, traitements, pensions et minimas sociaux à minima à hauteur d'une inflation qu'on annonce à 2 chiffres à la fin de l'année ; le refus, lui aussi partagé par toutes les organisations dans un communiqué de septembre, de la contre réforme de l'assurance chômage ou encore le refus unanime de tout report de l'âge de départ à la retraite.

Le sens du mouvement lancé unilatéralement par la CGT en juillet quelques jours avant une rencontre inter-confédérale pose fortement question.



il est très clair aujourd'hui, après plusieurs rapports du Conseil d'Orientation des Retraites, organe officiel, que l'objet est de dégager des économies sur le dos des travailleurs pour financer une guerre dont les travailleurs du monde entier sont les victimes.



Ce mouvement participe de la division alors que la CGT-FO porte, notamment dans ses résolutions de congrès, l'unité et le rassemblement des travailleurs incontournable pour construire l'inévitable rapport de force.

Or la commission exécutive fait le constat factuel qu'après l'échec du provocateur « conseil national de la refondation » (40 personnes présentes dont 10 ministres), c'est cette fois avec un passage en force qu'est envisagé d'imposer « quoiqu'il en coûte » la contreréforme des retraites voulue par la finance.

En effet, il est très clair aujourd'hui, après plusieurs rapports du Conseil d'Orientation des Retraites, organe officiel, que l'objet est de dégager des économies sur le dos des travailleurs pour financer une guerre dont les travailleurs du monde entier sont les victimes.

Et ce alors même que les profits, toute honte bue, s'étalent en pleine page de médias détenus par quelques milliardaires.

Ainsi, quand 44,3 milliards d'euros sont versés aux actionnaires avec des dividendes augmentés de 32,7% au second semestre, soit à un rythme plus élevé qu'au niveau européen, les travailleurs eux "reçoivent grassement" quelques miettes... 3% pour les uns, 1% pour les autres avec un grand maximum de 4% pour les travailleurs retraités.

A noter d'ailleurs que certains retraités, avec le jeu du seuil de la CSG, perdent même en fait en termes de revenus !!!

A l'échelle mondiale, entre avril et juin, 1200 entreprises ont versé 544,8 milliards de dollars à leurs actionnaires et 94% des entreprises ont maintenu ou augmenté leurs versements au deuxième trimestre 2022 !!!

Et pour les travailleurs, pour celles et ceux qui créent la richesse c'est ... ceinture et sacrifices... ou sobriété comme on dit chez ces gens-là.

Alors clairement, la commission exécutive de la marne réunie ce lundi 19 septembre en écho à la commission exécutive confédérale ne participera pas à l'opération politico sociétale que constitue la journée de mobilisation du 29 septembre et appelle ses syndicats, adhérents et militants à continuer à porter des revendications claires :

°Pas touche à nos retraites,
°Pas touche à l'assurance chômage
°Gel des loyers
°Blocage des prix
°Augmentation des salaires, pensions, traitements et minima sociaux

Sur ces revendications, les élus de l'UD de la marne soutiennent la grève des travailleurs de Carrefour des 23 et 24 septembre prochain.

Reims

le 19 septembre 2022

CONGRÈS

FO UUL

Reims



REIMS

NOVEMBRE

18

UDFO51@force-ouvriere.fr

15, Bd de la Paix, 51100 REIMS

LA FORMATION

CSE :

L'objectif de ce stage à pour but de comprendre l'origine, la mise en place (élections), les missions et le fonctionnement du CSE au regard des orientations et analyses de l'organisation
FORCE OUVRIERE



Stage CSE



Stage Sensibilisation



Plan de formation UD FO 51 pour 2023



STAGES "SENSIBILISATION" 1 ET 2

Animés par l'équipe de l'U.D.

(20 places maximum)



FORMATIONS ANIMÉES PAR LE C.F.M.S.

(Nombre de places limitées)



PETITS RAPPELS D'ORDRE PRATIQUE

Les inscriptions ne sont prises en compte qu'à réception du formulaire d'inscription complété et signé

- les formulaires d'inscription doivent parvenir à l'UD au moins 2 mois avant le début du stage
- une demande de congé de formation doit être adressée à l'employeur au moins 1 mois avant le début du stage
- sauf indication contraire de l'UD, il est recommandé de faire cette demande à l'employeur sans attendre de recevoir la confirmation par le C.F.M.S.
- en application de l'article L. 2145-6 du code du Travail, votre employeur doit vous maintenir votre salaire quand vous participez à une formation syndicale

ATTENTION

Inscriptions et Renseignements à l'adresse suivante :

Secretariatfo51@gmail.com



NOUVEAU : tout au long de l'année des journées thématiques de formation vous seront également proposées.

EXEMPLES DE THÈMES : - SAVOIR LIRE LA FICHE DE PAIE - SAVOIR LIRE LES BUDGETS
- RÔLE MILITANT DU RÉFÉRENT HARCÈLEMENT
- L'INSTALLATION DU CSE...



STAGES "SENSIBILISATION" 1 ET 2

Animés par l'équipe de l'U.D.

(20 places maximum)



MARDI 28 FÉVRIER AU VENDREDI 3 MARS 2023

SENSIBILISATION 1

Accueil des adhérents qui souhaitent découvrir l'UD, ses secteurs, ses services et connaître leurs droits adhérents (AFOC - MACIF)



MARDI 11 AVRIL AU VENDREDI 14 AVRIL 2023

SENSIBILISATION 1

Accueil des adhérents qui souhaitent découvrir l'UD, ses secteurs, ses services et connaître leurs droits adhérents (AFOC - MACIF)



MARDI 4 JUILLET AU VENDREDI 7 JUILLET 2023

SENSIBILISATION 2 : OUTIL JURIDIQUE ET PARTENARIAT

Sensibilisation aux outils juridiques et à l'organisation des juridictions du travail – actualités du droit du travail et du droit social avec les partenaires de l'UD – Avoir effectué le stage "Sensibilisation 1"



MARDI 10 OCTOBRE AU VENDREDI 13 OCTOBRE 2023

SENSIBILISATION 1

Accueil des adhérents qui souhaitent découvrir l'UD, ses secteurs, ses services et connaître leurs droits adhérents (AFOC - MACIF)









NOUVEAU : tout au long de l'année des journées thématiques de formation vous seront également proposées.

EXEMPLES DE THÈMES : – SAVOIR LIRE LA FICHE DE PAIE – SAVOIR LIRE LES BUDGETS
– RÔLE MILITANT DU RÉFÉRENT HARCÈLEMENT
– L'INSTALLATION DU CSE...



FORMATIONS ANIMÉES PAR LE C.F.M.S.

(Nombre de places limitées)

-  **LUNDI 16 AU VENDREDI 20 JANVIER 2023**
DÉCOUVERTE DE FO ET MOYENS D'ACTION DU SYNDICAT
(20 places maximum)
-  **LUNDI 20 AU VENDREDI 24 MARS 2023**
FONCTIONNEMENT ET COMMUNICATION DU SYNDICAT
Avoir effectué les stages "Sensibilisation 1" et "Découverte"
(15 places maximum)
-  **MARDI 27 AU JEUDI 29 JUIN 2023**
JE NÉGOCIE
Avoir effectué les stages "Sensibilisation 1" et "Découverte"
(15 places maximum)
-  **LUNDI 25 AU VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023**
DÉCOUVERTE DE FO ET MOYENS D'ACTION DU SYNDICAT
(20 places maximum)
-  **LUNDI 13 AU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023**
C.S.E.
(15 places maximum)
-  **LUNDI 04 AU VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2023**
S.S.C.T.
(15 places maximum)



EN ATTENTE DE CONFIRMATION DU CFMS

CONNAÎTRE SES DROITS 2
DÉCOUVRIR L'ÉCONOMIE



FO

force-ouvriere.fr



FICHE TECHNIQUE DE STAGE

DÉCOUVERTE DE FO (1A1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES



- Nombre de stagiaires : Min : 12 – Maxi : 20
- Durée : 5 jours
- Lieu : Unions Départementales
- Condition(s) à remplir par le stagiaire : Manifester un intérêt pour l'action syndicale.
- Support de travail : Documents fournis par le CFMS

OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Etablir le rôle et la place du syndicat sur le lieu de travail et dans la société
- Organiser et coordonner le travail dans les structures syndicales et les IRP
- Donner envie de militer (occuper une fonction syndicale, un poste électif)

PROGRAMME DE LA FORMATION



1. Rapport des forces dans l'entreprise
2. Les représentants du personnel : rôle et moyens d'action
3. Les syndiqués, le syndicat, les représentants du syndicat, les structures de la CGTFO et les organisations syndicales internationales
4. L'histoire du mouvement syndical et de la Cgt-FO
5. L'action syndicale revendicative
6. Organisation et répartition du travail syndical
7. L'actualité sociale, économique et syndicale

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE



- Appropriation de la connaissance par des travaux de recherches individuelles et collectives
- Discussions et échanges

La Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE
CFMS | 141 Avenue du Maine 75014 PARIS
01 40 52 83 63 | www.force-ouvriere.fr
Siret 784 578 247 00040



FICHE TECHNIQUE DE STAGE

FONCTIONNEMENT ET OUTILS DU SYNDICAT (1B9)

INFORMATIONS GÉNÉRALES



- Nombre de stagiaires : Min : 12 – Maxi : 15
- Durée : 5 jours
- Lieu : Unions Départementales

Condition(s) à remplir par le stagiaire : Avoir une fonction dans le bureau syndical ou en passe de le devenir

Support de travail : Documents fournis par le CFMS

OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Connaître les statuts du syndicat et la signification de « porter le mandat »
- Acquérir les bases de trésorerie
- Exprimer une problématique syndicale à l'oral et l'argumenter
- Conduire une réunion
- Maîtriser la communication écrite (tracts, page Facebook, adresse mail, etc.)

PROGRAMME DE LA FORMATION



A travers l'étude indispensable des statuts, le stagiaire découvrira les bases légales de la trésorerie et se perfectionnera en communication écrite et orale dans le cadre de son mandat syndical.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE



- Lecture et explication des statuts
- Travail en commun sur les obligations légales de trésorerie, rédaction de tracts, etc.
- Jeux de rôle (rencontre avec son employeur)

La Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE
CFMS | 141 Avenue du Maine 75014 PARIS
01 40 52 83 63 | www.force-ouvriere.fr
Siret 784 578 247 00040

FO

S M F C

FICHE TECHNIQUE DE STAGE

JE NÉGOCIE (111)

INFORMATIONS GÉNÉRALES



- Nombre de stagiaires : Min : 12 – Maxi : 15
- Durée : 3 jours
- Lieu : Unions Départementales

Condition(s) à remplir par le stagiaire : Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat ». S'adresse principalement aux Délégués syndicaux et délégués syndicaux centraux, aux Secrétaires de syndicat ainsi qu'aux camarades siégeant en CT/CTE se retrouvant en situation de négociation ou participant à la délégation de négociation.

Support de travail : Documents fournis par le CFMS

OBJECTIFS DE LA FORMATION



Acquérir une méthodologie simple pour préparer une négociation, la conduire, la suivre et en exploiter le résultat.

Les champs de négociation ne sont pas spécialisés.

PROGRAMME DE LA FORMATION



Les trois phases de la négociation :

- Avant : documentation, stratégies, délégation...
- Pendant : écoute, argumentation...
- Après : suivi, communication...

Le cadre légal et réglementaire n'est pas abordé.

- La représentativité

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE



- Etudes de cas
- Mise en situation.
- Discussions

La Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE
CFMS | 141 Avenue du Maine 75014 PARIS
01 40 52 83 63 | www.force-ouvriere.fr
Siret 784 578 247 00040



FICHE TECHNIQUE DE STAGE

CSE

INFORMATIONS GÉNÉRALES



- **Nombre de stagiaires** : Min : 10 – Maxi : 15
- **Durée** : 5 jours
- **Lieu** : Unions Départementales ou à la Confédération

Condition(s) à remplir par le stagiaire : Avoir effectué, dans toute la mesure du possible, le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » ou s'engager à le faire. Être membre titulaire du CSE. Inscription possible des élus suppléants et des représentants syndicaux après accord du CFMS. Impératif : être pris en charge par le CSE

Support de travail : numérique

OBJECTIFS DE LA FORMATION



En tant que représentant du personnel au CSE, comprendre l'origine, la mise en place (élections), les missions et le fonctionnement du CSE au regard des orientations et analyses de l'organisation FORCE OUVRIERE.

PROGRAMME DE LA FORMATION



Origines : Connaissance des instances et pourquoi le CSE ? Passage pour les élus CE/DP/CHSCT et DUP au CSE

Fonctionnement du CSE : S'approprier les droits et l'environnement du CSE / Enjeux des fonctions et rôles dans le CSE (moyens des élus (es) / Optimisation et articulation des commissions du CSE

Budgets du CSE : Connaître et maîtriser l'environnement législatif et réglementaire de l'instance CSE
Les commissions du CSE - Quelle place pour les formations dans le CSE ?

Elections : Analyser les besoins des salariés en matière d'ASC / Savoir organiser le vote et impliquer l'OS dans le scrutin

Informations et consultations : Maîtriser toutes les étapes des informations / Maîtriser toutes les étapes des consultations / Comprendre la BDESE / Considération et suivi des consultations

Expertises : Différencier et décrypter toutes les catégories d'expertises / Comprendre les mises en place d'expertises et les stratégies pour les élus(es) / Maîtriser les enjeux de chaque expertise

Divers : Comprendre le contenu du règlement intérieur

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE



- Etudes de cas particuliers
- Mises en situations, exposés et échanges.

La Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE
CFMS | 141 Avenue du Maine 75014 PARIS
01 40 52 83 63 | www.force-ouvriere.fr
Siret 784 578 247 00040



FICHE TECHNIQUE DE STAGE

SSCT (2B1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES



- **Nombre de stagiaires** : Min : 10 – Maxi : 15
- **Durée** : 5 jours formation initiale, 3 ou 5 jours (suivant effectif) renouvellement
- **Lieu** : Unions Départementales ou à la Confédération

Condition(s) à remplir par le stagiaire : Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » ou s'engager à le faire. Être membre CSSCT / CSE ou référent harcèlement. Impératif : Être pris en charge par l'employeur

Support de travail : numérique

OBJECTIFS DE LA FORMATION



En tant que représentant du personnel, appréhender son rôle en matière de santé, sécurité et conditions de travail au regard des orientations et analyses de l'organisation FORCE OUVRIERE.

PROGRAMME DE LA FORMATION



La Santé Sécurité et les Conditions de Travail (SSCT) source de revendications

- rappel des positions Force Ouvrière en matière d'hygiène et de sécurité
- historique de la prévention des risques professionnels
- la mise en place, le fonctionnement, les missions, les pouvoirs

des instances de représentation du personnel en matière de santé et sécurité

La SSCT et les organismes de prévention

La SSCT accidents du travail et maladies professionnelles

La SSCT et l'insertion des personnes handicapées en milieu du travail

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE



- Etudes de cas particuliers
- Mises en situations, exposés et échanges.

La Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE
CFMS | 141 Avenue du Maine 75014 PARIS
01 40 52 83 63 | www.force-ouvriere.fr
Siret 784 578 247 00040

DONNEZ UN VRAI VISAGE AU CSE !



LE CSE C'EST

DÉFENDRE nos emplois et l'égalité
AMÉLIORER nos conditions de travail
MENER des actions sociales et syndicales

VOTER **FO** C'EST AUSSI

NÉGOCIER nos salaires et accords collectifs

ELECTIONS PROFESSIONNELLES AU CSE

FO

www.force-ouvriere.fr

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

AU
COMITÉ
SOCIAL &
ECONOMIQUE



Se présenter sur une liste FO c'est agir dans un syndicat libre et indépendant notamment à l'égard du patronat.

*C'est aussi accéder, en tant qu'élu(e), à des formations juridiques, économiques et sociales adaptées pour **défendre** nos emplois et l'égalité entre tous, **améliorer** nos conditions de travail et **mener** des actions sociales et syndicales dans l'intérêt **individuel et collectif des salariés.***

FO51

Devenez acteur
de vos droits

FO

force-ouvriere.fr

FO

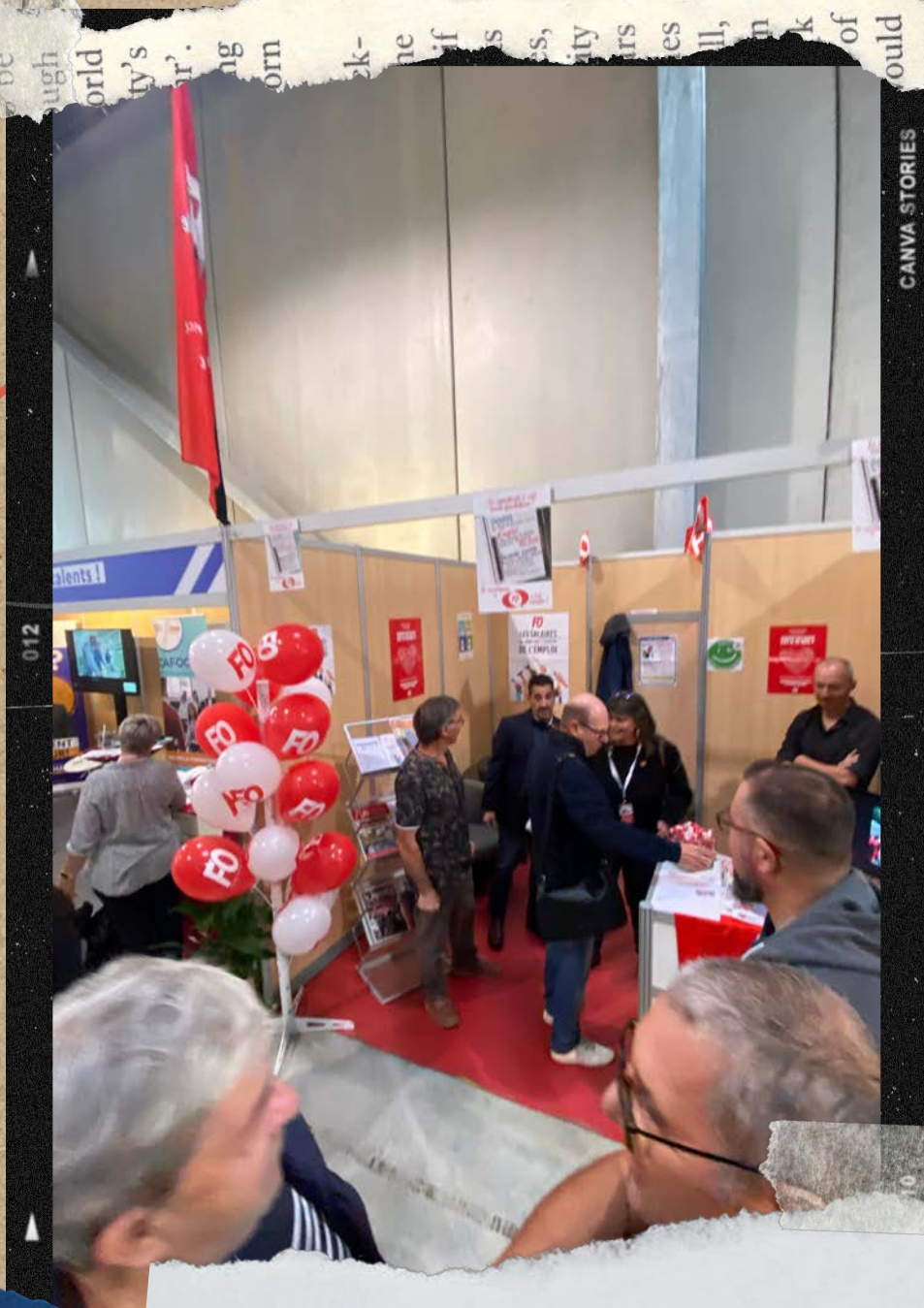
LES SALAIRES NE SONT PAS L'ENNEMI DE L'EMPLOI



©Force Ouvrière

2 2 2
2 2 2

du 2 au 12
septembre 2022



FOIRE DE CHÂLONS
CGT-FO MARNE







Les camarades ont déambulé !

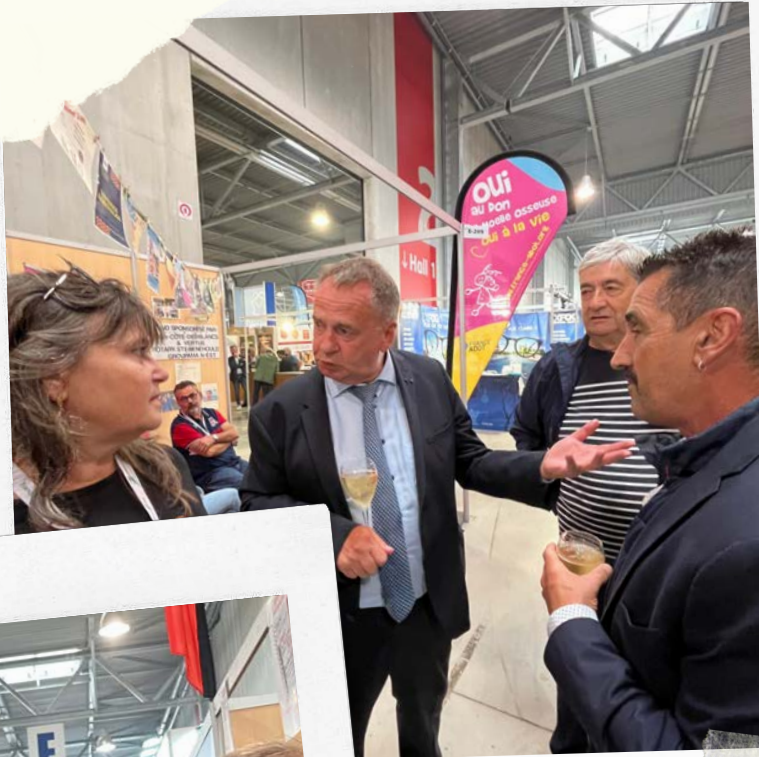


Visite de la foire

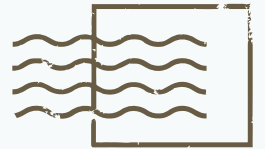




Rencontres



Réunion publique



Pour une augmentation générale des SALAIRES, des PENSIONS et des Minima sociaux

Après un été marqué par le chaos, particulièrement sur le front des incendies et dans les hôpitaux, c'est la rentrée scolaire qui, à son tour et malgré les alertes des syndicats, des parents d'élèves et des élus, est ubuesque : manque de profs, des classes surchargées ou fermées, pas de transport scolaire ...

Et pendant ce temps-là, les profits records explosent.

S'il y a des expressions successives à propos du pouvoir d'achat, personne ne peut ignorer que cette préoccupation est légitime au regard de la réalité vécue au quotidien par la population.

Les salariés avec ou sans emploi, les retraités et celles et ceux qui vivent des minima sociaux sont largement oubliés, voire dupés.

Les dispositifs ponctuels tels que les chèques énergie, alimentaire donnent, sans doute, un coup de pouce à certains mais ne règlent pas de

façon durable et pour tous, la question du niveau des salaires et des retraites.

Sans compter qu'alléger les cotisations sociales patronales, c'est priver la Sécurité Sociale de recettes, ce qui se traduit ensuite par des mesures régressives sur le niveau des remboursements maladie, sur le niveau des retraites, des APL, etc.

Parce que être au chômage ou au RSA n'est pas un choix, nous exigeons le retour à une réelle allocation d'assurance chômage, faite de droits basés sur les cotisations sociales constitutives de notre salaire différé.

Revendiquer une augmentation générale des retraites, des salaires et des minima sociaux est juste au regard du niveau des dividendes distribués aux actionnaires (51 milliards). Ceux-ci sont issus de la richesse créée par les travailleurs. Contrairement à nous, les actionnaires ne connaissent pas la crise.

Nous avons le droit de vivre dignement de notre travail et de notre pension.

Les syndicats CGT, FO et Solidaires exigent :

- Une augmentation générale des salaires et des pensions dans le public et le privé
- Des négociations immédiates
- Le retour à une réelle allocation chômage
- Une autre répartition des richesses

Et s'opposent à la retraite des morts

Ensemble, nous appelons donc les salariés, avec ou sans emploi, et les retraités à un rassemblement à l'occasion de l'inauguration de la foire de Châlons en Champagne le

Vendredi 2 septembre dès 9h30

Devant l'entrée principale

L'augmentation des salaires, c'est maintenant !

Payer le loyer ou rembourser un crédit immobilier, remplir le frigo, payer les factures de gaz ou d'électricité, faire le plein de carburant ou payer la rentrée scolaire des enfants, pour beaucoup de travailleurs, dès le 13 du mois, il ne reste déjà plus grand-chose sur le compte bancaire.

Et on nous parle de la fin d'abondance ? Cela fait bien longtemps que, pour les travailleurs, l'abondance et l'insouciance ne sont plus d'actualité.



Pour FO, l'augmentation des salaires, c'est maintenant !

ACTUALITÉS Publié le 4 septembre 2022 / Cyrille Lama

Secrétaire confédéral au Secteur de la Presse et de la Communication

FO SALAIRES, SMIC,
RETRAITE, POINT D'INDICE,
MINIMA SOCIAUX...



ET POUR MES PROJETS ?



L'augmentation
des salaires,
c'est maintenant



ET POUR ME CHAUFFER



L'augmentation
des salaires,
c'est maintenant

FO SALAIRES, SMIC,
RETRAITE, POINT D'INDICE,
MINIMA SOCIAUX...



ET POUR MES COURSES ?



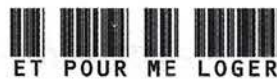
FO SALAIRES, SMIC,
RETRAITE, POINT D'INDICE,
MINIMA SOCIAUX...



ET POUR LA RENTREE SCOLAIRE ?



FO SALAIRES
RETRAITE, POINT D'
MINIMA SO



ET POUR ME LOGER



L'augmentati
des salaires
c'est maintenant

FO SALAIRES, SMIC,
RETRAITE, POINT D'INDICE,
MINIMA SOCIAUX...



ET POUR ME DEPLACER ?



Retrouvez les affiches [campagne_salaires](https://www.force-ouvriere.fr/l-augmentation-des-salaires-c-est-maintenant)

sur <https://www.force-ouvriere.fr/l-augmentation-des-salaires-c-est-maintenant>